

**6209/13**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 15 février 2013

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 15 février 2013

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Comité des régions.** Nomination d'un membre et deux suppléants  
français





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 8 février 2013**

**6209/13**

**CDR 34**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

origine: M. Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Conseiller, Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

date de réception : 7 février 2013

destinataire: M. Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne

---

Objet: Comité des régions  
- Nomination d'un membre et deux suppléants français

---

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre<sup>1</sup> de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, datée du 4 février 2013.

---

---

<sup>1</sup> avec réf. N° 271 - JSL/2013/08/CE - TREG 72/2013.



REPRÉSENTATION PERMANENTE  
DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles le 4 février 2013

*Politique régionale et  
Aménagement du territoire*

N° 271 - JSL/2013/08/CE  
TREG 72 / 2013

*signifié*

*Le Conseiller*

à

*Monsieur le Secrétaire général  
du Conseil de l'Union Européenne*

**Objet :** Nomination d'un membre et deux suppléants français au Comité des régions

P.J. : - 1 note

Suite à la démission de leur mandat électif français, trois personnes ont laissé vacants trois sièges au sein de la délégation française au Comité des régions. Dans cette perspective, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une note indiquant le nom des trois personnes proposées par le gouvernement français pour les remplacer. Je vous remercie par avance de bien vouloir procéder à leur nomination, par le Conseil, au Comité des régions pour le restant de la mandature jusqu'au 25 janvier 2015.

*J. Lamontagne*  
Jean-Sébastien LAMONTAGNE  
Conseiller

**Copie :** Monsieur le Secrétaire général  
du Comité des régions.

SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE SGE13/01378	
FEUILLE	07 FEV. 2013
DEST. PRINC.	M. CLOOS
DEST. COPIE	

**Note au Secrétariat général  
du Conseil de l'Union européenne**

**à l'attention du Service juridique**

**Objet : Nomination d'un membre et deux suppléants français au Comité des régions**

Pour remplacer trois personnes, ayant démissionné de leur mandat électif français et ayant mis fin à leur mandat au Comité des régions, le gouvernement français propose de nommer en remplacement et jusqu'à la fin de la mandature, en tant que :

**1 - Membre :**

M. Pierrick MASSIOT, Président du Conseil régional de Bretagne

**2 - Suppléants**

Mme Josette BOREL-LECHERTIN, Présidente du Conseil régional de Guadeloupe

M. Daniel DUGLERY, Conseiller régional d'Auvergne

En effet, trois personnes ayant démissionné de leur mandat électif en France, ont laissé vacants trois sièges au sein de la délégation française au Comité des régions, au titre de :

**1 - Membre :**

M. Jean-Yves Le DRIAN, Président du Conseil régional de Bretagne

**2- Suppléants :**

M. Victorin LUREL, Président du Conseil régional de Guadeloupe

Mme Caroline CAYEUX, Conseillère régionale de Picardie

---